

PARA-COAT NF



Extérieur

Revêtement d'étanchéité circulaire aux résines polyuréthannes monocomposant en phase solvant

Usages

- Travaux d'étanchéité sur planchers extérieurs en maçonnerie dominant des parties non closes du bâtiment
- S'applique en sol et en relevé sur les ouvrages à usage piétonnier suivants: balcons, loggias, circulations de parties communes, gradins, tribunes extérieures, éléments d'ouvrages associés aux façades (corniches, auvents, casquettes bétons, ...)
- Travaux neufs et rénovation

Propriétés

- Grande souplesse permettant de ponter les fissures
- Bonne résistance aux chocs et à l'abrasion
- Imperméable à l'eau
- Perméable à la vapeur d'eau
- Bonne résistance aux UV et à l'hydrolyse
- Bonne adhérence sans primaire
- Remise en service rapide

Classification

- AFNOR NFT 36-005 : Famille I - Classe 6a.
- Conforme aux Règles Professionnelles SEL de Septembre 1999.

Caractéristiques Physico-chimiques

Aspect du feuil sec

- Satiné, tendu.

Densité du blanc

- 1,56.

Extraits secs

- 82% en poids.
- 79% en volume.

COV

- Valeur limite en UE pour ce produit (cat.A/i): 600 g/l (2007) / 500 g/l (2010). Ce produit contient au maximum 499 g/l.

Point éclair

- 43 ° C

Séchage et durcissement

à 20°C et 65% H.R.

- Temps de formation de peau : 45 mn.
- Recouvrable: Entre 3 et 72 heures.
- Mise en service : 24 heures.
- Résistance optimale: 8 jours

Teintes

- 3 teintes RAL de stock: Beige: 1015, Gris: 7035 et 7040.

Conservation

- 9 mois en emballage d'origine, non ouvert
- Conserver à l'abri des fortes chaleurs.

Hygiène et Sécurité

- Consulter la fiche de données sécurité (voir sur le site <http://www.materis-paints.com>).
- Inflammable.

Mise en œuvre

Rendement (selon la norme NF T 30-073)	Classe du SEL	Epaisseur minimale du revêtement	Consommation minimale	
			Couche d'impression	Revêtement d'étanchéité
	SE1 / SE2	800 μm	300 à 500 g/m ²	1,7 kg/m ²
	SE3 / SE4	1 mm	300 à 500 g/m ²	2,1 kg/m ²
Matériel d'application	<ul style="list-style-type: none"> En application multicouche: Brosse, rouleau. En application auto-lissant : Spatule cranté (dents de 2 à 3 mm) + rouleau débulleur. 			
Préparation du produit	<ul style="list-style-type: none"> Réhomogénéiser le produit avec un agitateur électrique (à faible vitesse de rotation: moins de 300 tours/mn) muni d'un mélangeur hélicoïdal pendant environ 3 mn. 			
Dilution	<ul style="list-style-type: none"> Prêt à l'emploi. NE PAS DILUER. 			
Nettoyage des outils	<ul style="list-style-type: none"> DILUANT POLYURETHANNE ou Alcool à brûler. 			
Conditions climatiques	<ul style="list-style-type: none"> Conformes aux Règles Professionnelles SEL (09/1999). 			
Supports	<ul style="list-style-type: none"> Etat et qualité conformes aux Règles Professionnelles SEL (09/1999). Supports à base de liants hydrauliques tels que : <ul style="list-style-type: none"> - Dalles monolithiques en béton armé ou d'éléments préfabriqués en béton armé ou béton précontraint. - Formes de pente adhérentes à l'élément porteur. - Chapes ou dalles adhérentes à l'élément porteur. Carrelage scellé ou collé (nécessite LANKO 162 en primaire + LANKO 188 en ragréage). Supports ci-dessus revêtus par d'anciens revêtements d'étanchéité ou décoratif (Etude préalable obligatoire). Revêtements à base de bitume. <p>Pour tous les autres supports non dénommés ci-dessus, nous interroger.</p>			
Ne pas appliquer sur	<ul style="list-style-type: none"> Conformément aux règles de l'art et aux Règles Professionnelles SEL (09/1999). De plus, si application sur carrelage glacé, procéder à un léger ponçage. Produit très sensible à l'humidité tant que liquide. 			
Préparation des fonds	<ul style="list-style-type: none"> Verser dans un "camion" la quantité à utiliser dans les 20 à 30 mn qui suivent puis refermer soigneusement l'emballage. Lors de la réutilisation d'un emballage ayant déjà été ouvert, si une peau s'est formée, procéder à son découpage à l'aide d'un cutter puis l'éliminer avant de réhomogénéiser. Ne pas appliquer en autolissant sur des surfaces dont la pente excède 2%. 			
Conseils d'application				

Tableau de mise en œuvre

Se reporter aux fiches techniques correspondantes

Classe du SEL	SE1	SE2	SE3	SE4
Objet	Travaux curatifs sur ouvrages anciens de plus de 10 ans	Travaux neufs ou sur ouvrages anciens		
Destination	<ul style="list-style-type: none"> Planchers à usage piétonnier privatif Balcons ou loggias de surface unitaire ≤ 20m² 	<ul style="list-style-type: none"> Planchers à usage piétonnier: balcons, loggias, coursives, passerelles, tribunes, escaliers, y compris les ouvrages saillants liés à ces planchers Bandeaux, corniches auvents, couronnement d'acrotères 		
	Application en climat de plaine (altitude < 900 m)			Application en climat de plaine et en climat de montagne
Protection	Non utilisable sous protection dure		Utilisable exclusivement sous protection dure	Utilisable en accessibilité directe ou sous protection dure désolidarisée
Fissuration existante admissible (sans traitement spécifique)	≤ 0,3 mm			
Couche d'impression	1 couche de PARA-COAT NF : 300 à 500 g/m ²			
Revêtement d'étanchéité	PARA-COAT NF : <ul style="list-style-type: none"> 3 couches de 560 g/m² au rouleau OU 1 couche de 1,7 kg/m² en autolissant 		PARA-COAT NF : <ul style="list-style-type: none"> 3 couches de 700 g/m² au rouleau OU 1 couche de 2,1 kg/m² en autolissant 	

Les valeurs physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

La valeur de COV indiquée représente la valeur du produit prêt à l'emploi après mise à la teinte et dilution, selon les préconisations de la fiche technique, avec les produits de notre gamme. En aucun cas, elle ne peut engager notre responsabilité sur des mélanges qui seraient faits avec d'autres produits commerciaux pour lesquels nous ne connaissons pas la teneur réelle en COV.

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Pour les précautions d'emploi, hygiène et sécurité, veuillez consulter nos fiches de données de sécurité, disponibles sur demande auprès de nos services techniques et sur le site Materis Paints.

Annule et remplace toute fiche antérieure.

Mai 2007